

*L'Adresse—M. Gourde*

Saint-Laurent, face à la ville de Québec. Les événements qui auront lieu en 1984 avec la venue des grands voiliers ne laisseront pas la population lévisienne indifférente. On se plaît à mentionner et à répéter les mots «Québec 84», mais on sait que la moitié du site d'observation se situe sur la rive sud de Québec. Sans aucun doute les Lévisiens profiteront de la publicité entourant cet événement international exceptionnel, et déjà le gouvernement canadien s'est impliqué en permettant la survie financière de la Corporation 1534-1984 et de Destination Rive-Sud, et je dis bonne chance à tous ses promoteurs!

La circonscription que je représente depuis le 4 mai 1981, à la suite d'une élection partielle, est en plein essor démographique. Elle se classerait, semble-t-il, actuellement au second rang dans la province de Québec quant à l'évolution des populations, des villes qui, il y a à peine quelques années, étaient toutes petites comme Saint-Jean-Chrysostome, Bernières, Saint-Nicolas, Saint-Étienne lesquelles sont toutes aujourd'hui investies du statut de ville avec une population très jeune. Lévis est une circonscription en majorité urbaine. Cependant, d'importantes exploitations agricoles sont situées au Sud, des exploitations agricoles qui font d'ailleurs l'envie de plus d'un agriculteur québécois.

Il est difficile de décrire une circonscription comme celle de Lévis, étant donné que sa position de pôle de la rive sud en face de Québec nous amène à penser qu'elle est constituée d'un éventail complet. En fait, on connaît, bien entendu, le secteur agricole, les trois parcs industriels, les trois entités industrielles importantes qui, à elles seules, regroupent près de 5,000 employés. On y trouve un centre hospitalier régional très important, des maisons d'éducation qui font l'envie et qui sont parmi les plus réputées au Québec comme le collège de Lévis et le CEGEP Lévis-Lauzon et, de plus, une institution financière d'envergure que tout le monde connaît très bien, savoir le Mouvement Desjardins.

En fait, il est vrai d'affirmer que les bâtisseurs de la rive Sud se sont affirmés et qu'ils ont eu à travailler pour faire de cette région une des plus dynamiques dans la province de Québec et au Canada. Le chauvinisme sain qu'on y connaît a fait le poids dans ce combat David-Goliath, rive Sud-rive Nord, dans la région de Québec.

J'entendais donc aujourd'hui entretenir brièvement la Chambre de quelques aspects qui ont retenu l'attention lors du discours prononcé par Son Excellence le gouverneur général hier. Son Excellence a fait grand état du consensus qu'on entend créer au sein du cercle du monde des affaires, savoir les employés et le gouvernement. Notre ministre des Finances (M. Lalonde) s'y est employé et a réussi à ce jour à provoquer ce début de consensus. Le dernier budget représente en grande partie le fruit de consultations, et le processus est déjà enclenché relativement au prochain budget. Ni le gouvernement, ni les syndicats, ni le patronat ne peuvent seuls parvenir à la prospérité du Canada. Ensemble, ils peuvent toutefois y parvenir harmonieusement. Son Excellence a proposé la formation de groupes de travail là où le gouvernement entend faire sentir ce nouvel esprit de coopération.

Dans le discours on a proposé, entre autres, une telle collaboration en matière de construction navale. C'est une proposition qui me rassure et me réjouit. En effet, les Canadiens sont au courant des problèmes que ce secteur vital de l'économie traverse. Le gouvernement canadien a récemment annoncé

l'adjudication de nombreux contrats pour la construction de navires au Canada, soit environ quatre milliards de dollars sur une période d'environ 12 mois. Malheureusement, les offres des chantiers de Lauzon ont souvent dépassé et largement les coûts proposés par le plus bas soumissionnaire. Nous apprenions jeudi dernier que la Dome Petroleum entendait se départir de la Davie, cette dernière ne doit pas mourir. Elle constitue l'employeur privé de la région de Québec le plus important, et le ralentissement de son activité durant une période plus ou moins longue représente un désastre non seulement pour la circonscription de Lévis, mais également pour toute la région de Québec. Malgré le fait que le gouvernement canadien ait annoncé le contrat relatif à la construction du traversier *CN Marine* au coût de 121 millions de dollars, la réparation du *Nipigon* pour 13 millions de dollars, et d'autres contrats moins importants, le chantier fonctionne actuellement à environ 50 p. 100 de sa capacité. Ce chantier ne peut l'emporter sur le marché des offres, celles du gouvernement canadien et du marché privé. Notre gouvernement a pourtant tout fait pour y parvenir et d'autres contrats importants sont prévus pour les prochains mois. J'escompte que la direction et les employés feront tout pour y parvenir et remporter le jeu des offres publiques.

Chez nous, quand le chantier va, tout va. On ne s'étonnera pas alors que le représentant de la circonscription de Lévis, comme d'ailleurs son prédécesseur, remette sans cesse cette question sur la table. Il appert que le gouvernement canadien est sensibilisé à la modernisation du chantier. Depuis plusieurs mois, des projets ont été acheminés aux ministères en cause. Au début du printemps 1982, la conclusion d'un accord semblait imminente sur un superprojet d'expansion et de modernisation, mais la dégringolade incroyable de la situation financière de la *Dome* a mis fin à tous les espoirs.

Aujourd'hui, un projet beaucoup plus modeste est en gestation. Nous appuyons le principe, et espérons que Lauzon sera fière d'un futur chantier plus moderne et plus apte à affronter la concurrence nationale et internationale. Le 29 juin, le gouvernement déposait un avis de voies et moyens, et je constate qu'on a de nouveau déposé exactement le même avis, hier, et cet avis de voies et moyens pourvoit à aider les constructeurs navals, et je suis sûr que cet avis obtiendra l'assentiment de l'opposition officielle. De plus, espérons qu'il sera adopté au cours des prochains jours, étant donné que, dernièrement, un député de l'opposition officielle a donné son assentiment, et je suis sûr qu'il l'a fait au nom de son parti.

• (1550)

Son Excellence recommande donc une consultation entre les intervenants du milieu maritime. J'en suis heureux puisque, dernièrement, à la suite d'un colloque qui avait été organisé par la CSN, je m'étais engagé à provoquer une rencontre multipartite entre tous les intervenants en vue de tenter d'en arriver à une solution globale des problèmes avec lesquels cette industrie était aux prises actuellement. Le 31 octobre, j'ai écrit au très honorable premier ministre ainsi qu'au premier ministre de la province de Québec, aux ministres des Finances et de l'Industrie et du Commerce des deux paliers de gouvernement, au ministre des Approvisionnements et Services, aux représentants des employeurs, des employés, à des maires, enfin à tout le monde intéressé à organiser rapidement une réunion où on travaillerait à l'aide de documents communs à trouver une